



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

665 recrutements perdus au concours 2016 : des mesures d'urgence indispensables

665 ! C'est le nombre de recrutements non effectués à l'issue du concours 2016 des professeurs des écoles. Ces nouvelles pertes signent une crise de recrutement qui s'installe (*) et qui se cristallise notamment sur les académies de Créteil, avec 424 pertes, et de Versailles, avec 209 pertes. Même si certaines académies font le plein, l'attractivité pour le métier ne s'améliore pas.

Une nouvelle fois, les recteurs feront appel à des contractuels sans formation. Cette situation qui installe la précarité dans nos écoles n'est pas acceptable.

Pour l'heure, les mesures prises par le ministère pour attirer les étudiants vers les métiers de l'enseignement ne sont pas couronnées de succès. Les dispositifs EAP1 et EAP2 n'attirent pas les étudiants. Le dispositif M1 en alternance, expérimenté cette année à Créteil et en Guyane et étendu l'année prochaine aux académies de Versailles, Amiens et Reims, ne peut pas être considéré comme une solution. Il conduit à mettre des étudiants en responsabilité de classe et à diminuer leur volume de formation sans régler le problème structurel de manque d'attractivité de ces académies.

Pour le SNUipp-FSU, il est urgent de prendre à bras le corps le dossier de l'attractivité du métier d'enseignant.

Dès maintenant et afin de limiter à la rentrée le recours à des contractuels, le SNUipp-FSU demande:

- que soit garanti partout le recours systématique à la liste complémentaire à hauteur des besoins, y compris pour le concours supplémentaire de Créteil, et les concours internes et le concours 3^{ème} voie.
- que les académies déficitaires puissent recourir à la liste complémentaire d'autres académies sur la base du volontariat des stagiaires.

Plus largement et pour régler le problème, le SNUipp avec la FSU demande l'ouverture de discussions pour travailler à la mise en place de véritables pré-recrutements garantissant une autonomie financière qui permettrait aux étudiants de se consacrer entièrement à leurs études.

Il faut également envisager d'étendre le concours supplémentaire mis en place pour Créteil aux autres académies en grandes difficultés (Versailles, Amiens, Guyane...).

Le SNUipp-FSU revendique aussi une réelle amélioration des conditions de formation et d'entrée dans le métier des nouveaux enseignants, ainsi qu'une revalorisation salariale.

Face à cette crise de recrutement qui s'inscrit dans la durée, le ministère ne peut plus se voiler la face. Il en va de la qualité du service public d'Éducation.

** Depuis 2013, tous les concours de professeurs des écoles n'ont pas fait le plein. 346 recrutements non effectués en 2013, 744 au concours 2014 exceptionnel, 100 au concours 2014 rénové, 368 au concours 2015. Au total, ce sont 2 223 recrutements passés à la trappe.*

Paris, le 11 juillet 2016